

NOUVEAUTÉ FLIGHT DESIGN

CT Supralight : le petit frère des CT

La Flight Design, constructeur allemand des ULM de la gamme CT, propose désormais le CT Supralight. Cet appareil est directement inspiré de ses grands frères, le CTLS et le CTSW. De ce dernier, il conserve le fuselage et les dimensions, la dérive agrandie et le parachute de secours BRS de série pour une MTOW de 472,5 kg. Il reprend du CTLS les ailes, plus élégantes avec leurs petits winglets doubles et plus efficaces avec leurs ailerons agrandis, l'amortisseur de train avant ainsi qu'un catalogue de douze décorations au choix. L'envergure, de 8,55 m, reste inchangée.



Pour un prix de vente de 86 000 €, le CT Supralight sera équipé d'un Rotax 912 de 80 ch et d'un afficheur couleurs multifonctions EFIS/EMS Dynon D180 pour les paramètres de vol et moteur.

Un Rotax 100 ch sera aussi proposé au catalogue, ainsi que d'autres options comme un équipement Garmin, une hélice tripale, une grande fenêtre de prises de vues photographiques, une sellerie cuir, etc.

Contact : Innov-air (www.innov-air.com), ou auprès de Christian au 06 61 87 30 14 ou au 05 61 51 03 34.

VOLEZ SANS STRESS. En marge de ses activités de formation aux métiers de l'aérien, l'École supérieure des métiers de l'aérien (ESMA) lance, à compter du mois d'avril, un stage destiné à lutter contre le stress en avion. Intitulé « Happy to fly, voyager l'esprit léger », il a été développé pour répondre à une demande émanant de personnes sujettes à la phobie de l'avion et amenées à voyager pour des raisons professionnelles et personnelles (une enquête nationale récente a montré que 42% des gens connaissent une appréhension face à ce mode de transport !). L'ESMA a conçu ce stage avec une équipe de professionnels de haut niveau : médecin spécialisé, commandant de bord et instructeurs qualifiés. Organisé dans les locaux de l'ESMA à Montpellier les 17 et 18 avril, le stage comprend un vol aller-retour sur Paris. Son prix : 750 €, vol compris. Plus d'infos sur www.esma.fr ou au 04 67 13 75 00.

UNE ASSURANCE SPÉCIALE PLATEFORME ULM.

Le savez-vous ? Un gestionnaire ou un propriétaire de plateforme ULM est civilement responsable vis-à-vis des personnes qui viennent s'y poser. Ainsi, si un pilote est victime d'un accident à l'atterrissage, que son ULM est endommagé et qu'il estime que le terrain était mal entretenu, il pourra se retourner contre le responsable du terrain... Et il serait vain de compter sur la responsabilité civile souscrite par le contrat fédéral de la FFPLUM (que ce soit « RC Utilisateur » ou « RC Aéronef ») : elle ne couvre pas l'assuré en qualité de « gestionnaire de plateforme ». Air Courtage Assurances propose depuis peu un contrat spécifique « spécial plateforme ULM » qui permet de se couvrir en cas de mise en cause éventuelle par des tiers. Ce contrat d'assurance adapté aux plateformes à usage occasionnel ou permanent destinées à accueillir uniquement des ULM est réservé aux gestionnaires de plateforme ULM, licenciés ou affiliés à la FFPLUM, propriétaire ou non de la plateforme. Plus d'infos au 04 74 46 09 10 ou sur www.air-assurances.com

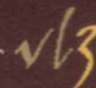
POINTS DE VUE ET SOLUTIONS. Claude Kieger, qui préside aux destinées de la société Loravia établie sur le terrain de Thionville-Yutz, nous a communiqué un courrier dans lequel il livre son analyse inquiète de la situation de l'aviation légère en France. Un point de vue d'autant plus pertinent qu'il repose sur une pratique quotidienne des réalités de ce milieu et de ses acteurs. Fermetures de terrains, saturation de l'espace aérien, exigences exagérées de la réglementation, autant de sujets abordés et pour lesquels Claude Kieger propose des pistes de solutions à une situation plus qu'alarmante. Ce courrier mérite vraiment d'être lu sur www.volez.com (rubrique « Le Magazine », puis « Téléchargements »).

• Suite à la parution de notre édit de décembre-janvier concernant le projet de loi sur l'aviation légère, un de nos lecteurs suggère que les neuf fédérations du CNFAS diffusent par internet et presse écrite une lettre élaborée en commun. Chacun des adhérents ou lecteurs la signerait sous forme de pétition via le site www.mesopinions.com et l'enverrait à son député, dont l'adresse internet est indiquée sur www.assemblee-nationale.fr

UNE DUC GRATUITE PENDANT UNE SEMAINE !

Duc Hélice, en collaboration avec son atelier agréé Aero Maintenance, propose de vous faire essayer gratuitement et sans aucun engagement d'achat une hélice « SWIRL Inconel » pendant une semaine. Pour cela, il suffit de se rendre sur l'aérodrome de Cholet (LFOU) : votre ancienne hélice sera déposée, et vous repartirez avec une hélice « SWIRL Inconel » prêtée. Au bout d'une semaine – ou dès que la météo le permettra – vous pourrez rendre l'hélice DUC ou la garder. Dans le cas où vous rendrez l'hélice DUC, seul le temps de dépose et d'installation de la nouvelle hélice sera facturé (inférieur à 100 €). Dans l'autre cas, le temps de dépose, d'installation et de réglage sera offert, seule l'hélice sera facturée ! Plus d'informations sur www.aeromaintenance.fr et au 02 41 55 33 74

JMB aviation

excl. dealer  Benelux-France



VL3



Airport Amougies
7750 Amougies Belgium
+32 69 45 55 30
+32 478 422 097
+32 495 103 228
www.vl3ulm.com
info@vl3ulm.com

Volez!